

Agro-industrie: Un tournant... semé d'embûches

• **Des objectifs déconnectés de l'échéance du contrat-programme**

• **Plusieurs unités industrielles risquent d'être décalées**

• **Peu de projets ont fait l'objet d'études détaillées**

ENFIN, le pays dispose d'une stratégie de l'agroalimentaire. Une vision globale intégrant la valorisation, l'export et la distribution sur le marché intérieur. Le tout, assuré d'un financement à la carte et soutenu par l'Etat (voir L'Economiste du jeudi 13 juillet). Etalé sur cinq ans (2017-2021), le contrat-programme cible d'ambitieux objectifs: investissement de 12 milliards dont 8 par le privé, un chiffre d'affaires additionnel de 41,7 milliards par an, avec 12,5 milliards à l'export et une valeur ajoutée de 13 milliards. Ces investissements visent aussi, la création de 38.000 emplois permanents et plusieurs autres milliers de façon indirecte. L'élan d'investissement se trouve ainsi libéré dans des activités qui ont enregistré des reculs parfois inquiétants. C'est le cas de l'industrie des jus d'agrumes, de la conserve végétale ou encore des olives de table. Des activités qui ont perdu des parts de marché ont pratiquement disparu du calendrier de l'export. Cornichons, concentré de tomates, haricot vert et légumes surgelés en font partie.

Aujourd'hui, le contrat-programme veut dynamiser l'ensemble des filières agro-industrielles sans distinction entre celles bénéficiant d'un amont agricole performant et celles à la quête d'un essor. Sauf, que les projets retenus ainsi que le déploiement du financement et donc des aides restent encore suspendus à l'adoption de textes réglementaires. Même s'ils sont entérinés avant la fin de l'année comme le souhaite le ministre de l'Agriculture, la mise en service des projets inscrits n'est pas pour demain. Les délais nécessités par la mobilisation du foncier, les autorisations, la construction et la mise en place des équipements doivent aller au-delà de l'échéance de 2021.

A titre d'exemple, la matrice du contrat-programme, dont L'Economiste détient copie, prévoit la construction de 22 stations de conditionnement et de 25 unités de stockage frigorifique pour les agrumes. Pour les autres fruits et légumes, il est prévu la mise en place de 57 stations de conditionnement. Plusieurs abattoirs figurent également parmi les gros projets. Sans oublier, une cinquantaine d'unités de transformation de fruits et légumes.

Autant dire qu'il faut s'attendre à des ratés. Surtout, que l'essentiel des projets annoncés n'a pas encore fait l'objet d'études détaillées. D'où la promesse du Crédit Agricole du Maroc d'apporter son expertise à ce niveau.

Selon nos informations, le contrat-programme est basé sur les doléances des opérateurs exprimées lors de rencontres

avec l'administration. Apparemment l'ensemble de ces doléances a été pris en considération. Avec comme toile de fond la réalisation d'objectifs globaux. En tête, le renforcement de l'intégration de l'amont agricole à l'aval industriel, le développement de nouveaux produits à plus forte valeur ajoutée et la promotion de l'export. Le marché intérieur n'est pas occulté non

plus. L'assainissement de la distribution de produits agricoles et de l'élevage et la valorisation via le conditionnement sont également des chantiers à lancer. Même, les ateliers de quartiers traitant la volaille seront soutenus pour améliorer la qualité de leurs prestations. □

A.G



Agro-industrie: Huit filières, 8 milliards

• Agrumes, primeurs, conserves et viandes, les gros bénéficiaires

• 30% de subventions pour s'armer à l'export

• Le détail du contrat-programme des industries alimentaires






LE contrat-programme des industries agroalimentaires cible 8 filières phares. Les mêmes ayant déjà conclu des conventions avec l'Etat pour ce qui est de l'amont agricole et parfois avec une large ouverture sur la valorisation. Pour les huit filières, le Crédit Agricole du Maroc a mis en place des offres de financement (Voir L'Economiste du mercredi 12 et jeudi 13 juillet). Ces offres allient les crédits d'investissement, de fonctionnement et des avances sur sub-

ventions accordées par l'Etat. Elles ciblent aussi bien les fournisseurs que les producteurs, les transformateurs, les exportateurs et la distribution sur le marché local. L'ambition affichée par CAM est «d'apporter une réponse aux besoins des entreprises, à chaque étape de la chaîne de valeur, sans distinction des filières.

Au total, 8 packs correspondent aux filières retenues par le contrat-programme. Chacun composé de produits dédiés à chaque phase allant de l'intrant agricole, à l'exportation en passant par la production et la valorisation.

■ Agrumes: 22 stations de conditionnement

La filière agrumicole tient une place de choix dans

Coût du déploiement du contrat-programme		
Désignation	Part de la profession (en millions de DH)	Part de l'Etat (en millions de DH)
 Agrumes	1.423 (72%)	567 (28%)
 Fruits et légumes frais	2.440 (71%)	1.003 (29%)
 Fruits et légumes transformés	882 (64%)	452 (36%)
 Huile d'olive	905 (60%)	600 (40%)
 Lait	324 (59%)	222 (41%)
 Viandes	811 (58%)	580 (42%)
 Biscuiterie-confiserie-chocolaterie	724 (71%)	300 (29%)
 Pâtes alimentaires et couscous	149 (56%)	117 (44%)
Mesures transverses	439 (74%)	158 (26%)
Total	8.037 (67%)	4.000 (33%)

Source: Ministère de l'Agriculture

le contrat-programme de l'agro-industrie. Près de 2 milliards de DH sont inscrits au titre de l'investissement dont le tiers sera supporté par l'Etat. Et pour cause! La filière est confrontée à de nombreux défis: offre importante de production, faible normalisation et concurrence de l'import des concentrés de jus.

Pour remédier à la situation, des mesures ciblant le développement des capacités de valorisation, la normalisation du marché local et la promotion de l'export seront mises en place. Conditionnement, transformation et stockage frigorifique figurent en tête des projets. L'interprofession projette ainsi la construction de 22 stations de conditionnement d'agrumes, de 25 unités de stockage sous froid et d'une usine d'écrasement de petits fruits. L'investissement dans ces projets est assorti d'une subvention variant entre 20 et 30% du coût global mais dans la limite d'un plafond qui peut atteindre 30 millions de DH (Cas de l'usine de jus).

Pour ce qui est de la promotion des ventes sur le marché local, une convention sera signée avec la grande distribution pour y écouler des produits conditionnés. Les premières estimations évaluent ce circuit à 320.000 tonnes d'agrumes frais par an.

Pour ce qui est de l'export, le contrat-programme engage les professionnels à développer les ventes à l'extérieur. Car la part exportable a pris une tendance baissière sur les dernières années face à la hausse soutenue de la production.

■ Fruits et légumes frais: 9 millions de tonnes

La production des fruits et légumes

connaît une hausse importante selon la pluviométrie. Mais l'essentiel est consommé en vrac avec d'importantes pertes, faute de moyens de stockage et de surgélation. En moyenne, la production dépasse les 9 millions de tonnes chaque année. L'export porte sur moins de 1 million de tonnes pour une valeur de 5,4 milliards de DH.

L'objectif est de valoriser une part significative de la production à travers le développement du conditionnement. A cet effet, il est prévu de construire 57 stations de conditionnement et 43 unités de stockage frigorifique. S'ajoute également, l'installation de 24 unités de froid pour les dattes.

Au total, l'investissement culmine à 3,4 milliards de DH dont 30% sous forme de subvention. Parallèlement, les professionnels sont appelés à développer les exportations via une promotion ciblée des marchés potentiels.

■ Conserve végétale: Perte de parts de marché

L'activité des conserves végétales qui se distinguait par un dynamisme particulier est en perte de vitesse sur la dernière décennie. De plusieurs produits exportés, la liste s'est réduite à quelques-uns: olives, fruits rouges et abricot. L'activité compte actuellement 130 opérateurs dont 50 orientés à l'export. Concentré sur les marchés traditionnels, l'export se distingue aussi par du vrac qui sert de matière première à l'industrie européenne. Pour inverser la situation, la profession compte investir 1,3 milliard de DH dont 36% sous forme d'aides de l'Etat.

de DH d'investissement privé

Pas moins de 42 unités de transformation sont inscrites dans le contrat-programme. Ces unités seront dédiées à la fabrication de produits dans des emballages directement consommateurs. Il s'agit de réhabiliter des produits qui ont décroché à l'export ou ont perdu des parts de marché. C'est le cas des câpres, des cornichons, des dérivés de la tomate, du poivron et du piment moulu. Pour ces produits, l'Etat accorde également une subvention de 2.000 DH/tonne exportée dans la limite de 15.000 tonnes additionnelles par an.

Dans le pipe également, la construction de 30 nouvelles unités de transformation des fruits et légumes, toutes catégories d'emballage.

■ Huile d'olive: La subvention à l'export double

D'importantes percées ont été enregistrées en termes de plantation mais l'export n'a pas dépassé le niveau des

années d'avant le Plan Maroc Vert. La production oléicole reste orientée vers le marché local avec une qualité jugée insuffisante.

Les projets inscrits dans le contrat-programme totalisent 75 unités de trituration modernes moyennant une subvention de 10% de l'investissement global. C'est le même dispositif qui était appliqué. La nouveauté tient en l'augmentation de l'aide à l'export. Elle devrait s'établir à 6.000 DH/tonne pour l'huile conditionnée extra vierge et 5.000 DH/tonne pour ce qui est de la vierge. Les autres catégories en vrac bénéficient de 3.000 DH/tonne.

En ce qui concerne la promotion à l'extérieur, le gouvernement prendrait en charge les actions de prospection et de pénétration des marchés. Ceci, à travers des participations aux foires et expositions. Le processus de certification aux normes sera également soutenu par l'Etat à hauteur de 50% du coût.

■ Lait et dérivés: Cap sur la Cédéao

Pour maintenir son dynamisme, la filière laitière doit s'ouvrir à l'international. Les prévisions de production portent sur d'importants volumes alors que la consommation intérieure s'inscrit en baisse tendancielle. De plus elle est appelée à affronter la concurrence européenne via le démantèlement tarifaire. Pour renforcer sa compétitivité, l'Etat subventionne à hauteur de 30% la construction de 10 unités de transformation des produits laitiers à forte valeur ajoutée. Il contribue également à raison de 20% à l'installation de 3 usines de fabrication de lait en poudre. Pour aborder le marché de la Cédéao, l'accent sera mis sur la promotion et la construction sur place de 3 unités de stockage sous froid.

■ Viandes: Mise à niveau partiel de l'abattage.

La filière des viandes a bénéficié de

plusieurs contrats-programmes. Et les objectifs ont été de loin dépassés aussi bien pour les rouges que les blanches. Le handicap majeur réside toujours au niveau de l'abattage et de la préparation des viandes. Le contrat-programme actuel tente d'atténuer l'impact de ces dysfonctionnements : lancement de 5 abattoirs de viandes rouges et de 3 unités de viandes blanches. Mieux, une attention est accordée à la modernisation de 2.300 tueries de volaille et la mise à niveau de 3.300 boucheries. Ces unités bénéficieront chacune d'une subvention de 30.000 DH.

Des mesures transverses sont également prévues pour l'ensemble des filières signataires du contrat-programme. Elles portent sur l'innovation, la formation et la promotion sur le marché local et à l'export. Leur coût est estimé à 600 millions de DH dont le quart à la charge de l'Etat. □

A.G.